

N° 203 - Participations -

Échelonnement de paiement

N° 1809 du 7.1.71

Par convention du 21/2/71 M Remy J. et Remy J. ont essayé d'obtenir une somme de 4000<sup>F</sup> pour participer financièrement aux frais d'installation, d'entretien ou de financer à l'échelle par la commune de Douvres. Les intéressés sollicitent un échelonnement de paiement. Selon l'avis du R. 1/2 le Conseil autorise le remboursement de leurs dettes en 4 fractions : 30.4.71 - 31.7.71 - 30.11.71 - 31.1.72.